



GPI : Groupement des Parents Indépendants

Conseil de classe : trimestre 3 - classe : °5° A

Sous la présidence de : Mme Vandenbergue

Professeurs : Mme Leroi, Mr Monnerie, Mme Rivet, Mr Boukadida

Elèves délégués présents : Boursier Alixia et Lacombe Emilie

Parents délégués GPI présent : Mme Schwall, Mme Silva da cunha

Nombre d'élèves	24
Filles	11
Garçons	13

Moy. Générale	
Moy. la + haute	16.70
Moy la + basse	5.47

Récompenses et sanctions :

Félicitations	8
Compliments	2
Encouragements	2
Avertissement travail	4
Avertissement comportement	0

Intervention du professeur principal, Mr Monnerie : L'appréciation globale sur la classe est très positive, le groupe a bien évolué et se caractérise par une très belle tête de classe. Si il y a une majorité de très bons élèves, d'autres en revanche ont abandonné ou passe beaucoup trop de temps à s'amuser. Mr Monnerie perçoit cette classe comme l'une des plus agréables du collège, où règne un très bon esprit grâce en grande partie à un noyau de filles qui élève le niveau. Le passage en 4ème est à l'ordre du jour tout comme les avis des professeurs sur l'éventuelle candidature des enfants pour l'option « Anglais Euro »

Mme Vandenbergue rappelle qu'un avis favorable n'ouvre pas pour autant les portes de cette option, puisque seuls 20 élèves sur les 5 classes de 5ème pourront en bénéficier. Il s'agit donc d'une pré-sélection **qui sera revue lors d'une prochaine commission et la liste sera affichée sur les murs du collège à compter du 24 juin après midi.** Malgré un grand nombre de postulants à cette option, il est inutile d'espérer une rallonge budgétaire qui permettrait la création d'une classe supplémentaire. Mme Vandenbergue ajoute aussi que l'option Latin choisit par les élèves en 5ème perdure obligatoirement jusqu'en fin de 3ème.

Informations complémentaires de Mme Vandenbergue : L'effectif des classes de 4ème sera environ de 30 élèves alors qu'il est en moyenne de 25 en 5ème. La 4ème étant une classe plus difficile, il est fortement conseillé aux parents d'accompagner et de soutenir d'autant plus leurs enfants et cela dès la rentrée en septembre. L'accompagnement éducatif se mettra en place dans les 15 jours de la rentrée afin de prendre en charge au plus vite les enfants déjà repérés pour leurs fragilités en 5ème.

Les élèves de 5ème ont passé l'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière), à la fin de la 3ème ,un diplôme sanctionnant cette épreuve leur sera remis. Cette attestation est indispensable pour s'inscrire à l'apprentissage de la conduite, elle est gratuite dans le cadre scolaire mais devient payante en dehors de ce cadre (environ 200 euros). Il est donc fortement conseillé de vérifier que votre enfant était présent lors de ces épreuves, ou qu'il est inscrit aux épreuves de rattrapage.

Pour un compte rendu personnalisé : : sonia.sdc@orange.fr / martine.schwall@yahoo.fr